

Marathon fleuret 2015

Challenge C.E.P benjamins, minimes, cadets



Stage d'escrime Tireurs-Entraîneurs Avec Giulio Tomassini

Dates : mercredi 4 février – jeudi 5 février

Lieu : Halle Carpentier 81 bd Massena 75013 Paris

Horaires : 9h30 - 12h
14h - 17h

Cout : 30€ par tireur pour le stage

Inscription : Par mail à marathon2015@escrime-cep.com

Paris - FRANCE



Liste des Hôtels



Hôtel NOVOTEL (**)** à 4 min à pied de Carpentier tarif marathon fleuret
22 rue Voltaire 94270 LE KREMLIN BICETRE France
E-mail H5586@accor.com



Hotel IBIS Budget()** à 4 min à pied de Carpentier tarif marathon fleuret
20 Rue Voltaire, 94270 Kremlin Bicetre
Tel: +33 1 45211909 Tel : +33 892702034



Hôtel kyriad (*)** à 6 min à pied de Carpentier tarif marathon fleuret
1 à 11 RUE RENE VILLARS 94200 IVRY SUR SEINE France
E-mail kyriad.ivry@shfrance.com Tel: +33 1 46710017



Hôtel PULLMAN PARIS – BERCY (***)** à 5 min en tram ou voiture de Carpentier
1 rue de Libourne 75012 PARIS FRANCE
E-mail H2192@accor.com Tel. (+33)1/44673400



Hôtel Campanile ()** à 10 min à pied de Carpentier
2 Boulevard du Général de Gaulle, 94270 Le Kremlin-Bicêtre– France
E-mail lekremlinbicetre@campanile.fr Tel: +33 1 46 70 11 86



Challenge CEP

Marathon fleuret minimes cadets

Paris - FRANCE



épreuve selective pour fédération italienne FIS

épreuve selective pour le JAPON

épreuve selective pour la SUEDE

épreuve selective pour USA



www.marathon-fleuret.com



Stage d'escrime Tireurs-Entraîneurs Avec Giulio Tomassini



4 & 5 février 2015



Challenge C.E.P - Marathon fleuret 2015

cadets 1999--1998 - benjamins, minimes 2000-2003 ,

6-7 - 8 février 2015



Tournois fleuret avec repêchage 64 & 32 hommes et dames fleuret

Catégories: cadets (1999-1998)
& minimes, benjamins 2000-2001-2002-2003)

Information - Inscriptions: avant le 31 janvier 2015

Par internet : <http://www.marathon-fleuret.com>

Par e-mail : marathon2015@escrime-cep.com

Par tel : 0033 – (0) 6 87 69 09 39

Par fax : 0033 – (0) 1 46 77 00 84



ARTICLE 1 : Epreuve, date et lieu

Epreuves individuelles de fleuret :

Cadets hommes et dames (1999 -1998)

Minimes hommes et dames (2000-2001-2002-2003).

Le surclassement est autorisé pour les benjamins (2002-2003).

Dates : **Vendredi 6 février, samedi 7 février 2015, Dimanche 8 février 2015**

Lieu : Halle Carpentier, 81 Bd Masséna 75013 PARIS France



ARTICLE 2 : Tenue

Tenue 350 N ou 800N (FIE), avec sous cuirasse 800 N. Masque 350N ou 800N - bavette électrique pour les cadets uniquement Lames 5 et moins. Toutes les poignées sont autorisées. Tous les types de lames sont autorisés : maraging, et non maraging

ARTICLE 3 : Formule

Cadets : poule en 5 touches 3 min ED en 15 touches 3x 3 min

Minimes : Poule en 5 touches 3 min ED en 10 touches 2x3min

Samedi – tournois préliminaire

Poules : 2 tours de poules. Tableau d'élimination directe de 256 ; 105 qualifiés pour le dimanche

Détail : après T128 les 97 premiers du classement sont qualifiés pour le dimanche
Tableau pour les 31 autres, qualification de 8 tireurs pour le dimanche

Dimanche - tournois avec repêchages

105 tireurs, poule de 5 ; Tableau de 128 ; Tableau de 64 avec repêchage à partir du tableau de 64 jusqu'aux quarts de finale Finale à 8 : quart, demie et finale sans repêchage.

Pour la catégorie **Cadets dames** : Samedi : 2 tours de poules - ED jusqu'à 64

Dimanche : T64 avec repêchage



ARTICLE 4 : Horaires

Vendredi 6 février 2015

Stage d'escrime : entraîneurs – tireurs avec Giulio Tomassini
Mercredi 4 février et jeudi 5 février de 9h à 12h et de 14h à 17h (30 € par tireur)

Vendredi 6 février 2015

Toutes les catégories
14h00 to 20h00 : Ouverture salle d'entraînement
14h00 to 20h00 : Inscription, Pointage, Photos, Accréditation, contrôle matériel, stickers
19h30 : Réunions des arbitres engagés
21h00 : Création des poules

Samedi 7 février 2015

Cadets hommes 99-98	Minimes Dames 2000-03	Minimes hommes 2000-03	Cadets Dames 99-98
6h30 ouverture salle	6h30 ouverture salle	11h45 ouverture salle	11h45 ouverture salle
7h30 début des Poules	7h30 début des Poules	14h00 début des Poules	14h00 début des Poules
13h Tableau de t32	13h Tableau de t32	20h Tableau de t32	18h45 Tableau de t128

Dimanche 8 février 2015

cadets dames			
	10h00 :T64 avec repêchage	17h00 Finales à 8	18h30 Remise des prix
Toutes les autres catégories			
7h00 : Ouverture Halle	8h00 : Début des poules	10h00 :T64 avec repêchage	18h30 Remise des prix

ARTICLE 5 : contrôle du vendredi

Le pointage des tireurs, contrôle matériel et inscription sera procédé vendredi 6 février 2015 de 14h à 20h
Masque, fleuret, gants et cuirasse électrique seront contrôlés.

Pointage et réunion des arbitres **obligatoire** à 19h30 – en cas d'absence une amende de 350€ sera appliquée
Salle d'entraînement ouverte de 14h-20h



ARTICLE 6 : Accréditation

Les demandes d'accréditations pour les entraîneurs sont à faire avant le 25 janvier 2015 par e-mail ou directement sur le site rubrique accréditation accréditation@escrime-cep.com

1 accréditation pour 1 à 4 tireurs présents ; 2 accréditations pour 5 à 9 tireurs présents 3 accréditations pour 10 à 13 tireurs présents
4 accréditations pour 14 à 17 tireurs présents ; 5 accréditations pour 18 à 20 tireurs présents ; 8 accréditations pour 21 à 29 tireurs présents ; 10 accréditations pour 30 et plus présents. La récupération des accréditations sera faite exclusivement le vendredi 6 février 2015 à la halle de 14h à 19h

ARTICLE 7 : Arbitrage

Pour tous les clubs, délégations nationales ou de ligue, comprenant plus de 3 tireurs, 1 arbitre sera demandé, comprenant 10 tireurs et plus, 2 arbitres seront demandés, pour 15 tireurs et plus, 3 arbitres seront demandés, pour 25 tireurs et plus, 4 arbitres seront demandés.

Il sera possible aux clubs, délégations le souhaitant, de payer un forfait de 159 € avant le 25 janvier, afin de ne pas être tenues de présenter un arbitre. Cette somme permettra de rechercher des arbitres supplémentaires.

La non présentation d'un arbitre entrainera une amende de 350€ par arbitre manquant.

- Les clubs n'ayant pas inscrit d'arbitre avant le 25 janvier, devront fournir un chèque caution 350 euros pour l'arbitrage lors des engagements le vendredi.
- Réunion et pointage des arbitres Vendredi 6 février 2015 à 19h30. **L'absence de l'arbitre vendredi 19h30 et ou samedi 4 février 7h00, entraîne disqualification des tireurs du club ou d'une amende de 350 euros au club pour ne pas avoir présenté d'arbitre. En cas de retard de l'arbitre, une pénalité financière lui sera appliquée**
- L'engagement des arbitres est potentiellement pour le temps de la compétition, selon les besoins, les arbitres pourront être amenés à arbitrer le deuxième jour.

ARTICLE 8 : Directoire technique

Toute contestation sera tranchée par un directoire technique constitué le jour de l'épreuve.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vol ou perte pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la formule en fonction du nombre de participants. Le fait de s'engager, implique l'acceptation du présent règlement et des dispositions qui en découlent.

ARTICLE 9 : Inscription date limite dimanche 31 janvier 2015

Aucune inscription ne sera prise sur place

Les inscriptions des Cadets français, américain et italiens sont garanties jusqu'au 02 janvier 2015. **(épreuve comptant pour le classement national).**

Les inscriptions devront comporter les noms, prénoms, dates de naissance et téléphone.

Les inscriptions devront parvenir au C.E.P jusqu'au dimanche 31 janvier 2015	
sur le site :	http://www.marathon-fleuret.com rubrique inscription marathon 2015
Par E-mail	marathon2015@escrime-cep.com
Par Courrier :	Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

Afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve, les organisateurs s'autorisent à anticiper la date de clôture des inscriptions, au cas où le nombre d'inscrits excéderait les capacités d'accueil de la compétition. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

ARTICLE 10 : Paiement

Selon qu'il soit acquitté avant ou après le 28 janvier 2015, le montant des droits d'engagement est fixé à :

Paiement jusqu'au 27 janvier 2015 inclus	29€
Paiement à partir du 28 janvier 2015	39 €

Nota : Le paiement anticipé n'est pas obligatoire, mais permet un droit d'engagement moins cher. Il est possible de payer le jour de l'épreuve

En cas de non-participation ne seront remboursés que les engagés ayant prévenu l'organisateur au moins 120h avant le début de l'épreuve (soit avant le lundi 2 février 2015 - 7h30). Après ce délai aucun remboursement ne sera effectué.

Mode de paiement :

CB Visa MasterCard :		Sur le site du club : http://www.marathon-fleuret.com Allez dans inscription sur marathon fleuret 2015
Par virement :		Nous contacter par mail : marathon2015@escrime-cep.com
par chèque uniquement pour les français		adressé avec l'inscription par courrier au CEP- Cercle des escrimeurs parisiens : Mme LE CORRE Pascale - C.E.P - Cercle des Escrimeurs Parisiens 24 r Moulin de la Pointe 75013 PARIS - FRANCE

ARTICLE 11: Licences

Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2015.

Toutes les licences nationales (françaises et étrangères) ou FIE sont acceptées

ARTICLE 12 : Récompenses

Seront récompensés par trophées, coupes ou médailles :

Les 8 premiers. Et les 3 meilleurs Benjamins surclassés (années 2002, 2003).

Des lots en valeurs récompenseront les premiers : Ordinateurs portables, console, TV, IPAD, Caméscopes, Système Home Vidéo, Lecteurs DVD 3D, IPOD, matériel informatique.

ARTICLE 13 : Stand des stands de matériel seront présents tout le week-end

ARTICLE 14 : Restauration Une buvette sera mise en place.

